



DE L'ÉTUDE DES PATOIS

DU HAUT-DAUPHINÉ

LECTURE FAITE A L'ACADÉMIE DELPHINALE

LE 29 MARS 1889

PAR L'ABBÉ A. DEVAUX

Professeur aux Facultés catholiques de Lyon,

Membre associé de l'Académie delphinale.

AVANT-PROPOS

SYSTÈME GRAPHIQUE EMPLOYÉ DANS CETTE ÉTUDE

IL a été impossible, faute de caractères typographiques, d'employer complètement la méthode de la *Revue des Patois gallo-romans* pour la reproduction des termes ou des morceaux patois cités dans ce travail. Du moins nous sommes-nous efforcé d'arriver à une notation aussi exacte que possible, en

nous fondant sur ce double principe que *chaque son doit être représenté par un caractère unique* et *qu'il ne doit pas y avoir de lettre parasite.* Toute lettre se prononce donc, sauf dans la diphtongue *ou* et dans les voyelles nasales *an, en (in), on* qui sonnent comme en français.

I. Voyelles.

1° *V. simples :*

A : *a,* sans accent, est toujours bref et ouvert, comme dans *patte.*

â, avec accent circonflexe, est toujours long et fermé, comme dans *pâte.*

E : *e,* sans accent, est l'*e* dit muet, comme dans *me, te, se,* et se prononce toujours ainsi.

è, est bref ouvert, comme dans *feuillet.*

ê, long ouvert, comme dans *fête.*

é, bref fermé, comme dans *général.*

ẹ́, long fermé, comme dans *fée.*

ė, intermédiaire entre *e* et *i,* sans analogue en français.

I : *i,* sans accent, est bref.

î, avec accent circonflexe, long comme dans *île.*

O : *o,* sans accent, toujours bref ouvert, comme dans *pomme.*

ó, avec accent aigu, bref fermé, voisin de *ou.*

ô, avec accent circonflexe, long fermé, comme dans *apôtre.*

ŏ, long ouvert, sans analogue en français.

U : *u,* sans accent, bref ouvert, comme dans *aduler.*

û, avec accent circonflexe, long fermé, comme dans *ils surent.*

2° *V. nasales :*

an = *a* nasal, comme dans *chant, temps.*

èn = *è* nasal, comme dans *fin, pain.*

én = *é* nasal sans analogue en français, à peu près comme *ein* provençal.

en = *e* muet nasal, à peu près comme *un* prononcé comme en Dauphiné.

on = *o* nasal, comme dans *bon.*

3° *Semi-voyelles :*

y, est toujours semi-voyelle, comme dans *pied (pyé), yeux.*

w, est l'*ou* semi-voyelle de *fouetter (fwèté).*

ü, est l'*u* semi-voyelle de *lui (lüi).*

4° *Diphtongues :*

œ́, est la pseudo-diphtongue *eu* longue et fermée, comme dans *œuvre, feutre.*

œ̀, avec accent grave, est l'*eu* bref ouvert, comme dans *filleul.*

œ̀, est l'*eu* long et ouvert.

ou, est la pseudo-diphtongue *ou* du français.

ai, est une diphtongue décroissante; l'*a* est bref ouvert, l'*i* à peine sensible.

aė, diphtongue décroissante, qui n'est qu'une légère modification de la précédente.

aü, diphtongue décroissante où l'*u* se fond en une semi-voyelle.

N. B. La voyelle ou diphtongue accentuée est en lettres grasses.

II. Consonnes. Les seules modifications que nous ayons faites au système consonantique du français sont les suivantes :

1° *Cons. simples :*

k, est le seul signe du *c* guttural.

g, est le seul signe du *g* guttural, se prononce toujours comme dans *garder*.

s, toujours dure, même entre deux voyelles.

ṣ, *th* dur des anglais, ou *s* interdentale.

ẓ, *th* doux des anglais, ou *z* interdental.

2° *Cons. mouillées :*

ly, est l'*l* mouillée, comme dans *famille (familye)*.

ny, est l'*n* mouillée, ou le *gn* français.

my, se prononce comme le *mi* de *mieux*.

ḷy, *ṇy*, *ṃy*, sont les mêmes consonnes, mais prononcées en avançant le bout de la langue entre les dents.

3° *Cons. composées :*

Nous employons cette expression pour caractériser les groupes suivants :

ts, *dz*, où le second élément provient d'un *y* devenu sifflant.

bẓ, *pṣ*, *vẓ*, *fṣ*, où le second élément est également un débris consonantique de *y*, devenu un sifflement interdental.

DE L'ÉTUDE DES PATOIS DU HAUT-DAUPHINÉ

MESSIEURS,

Nous sommes bien loin du temps où Chorier se croyait obligé de prendre des précautions oratoires pour caractériser en passant, au cours de son *Histoire du Dauphiné*[1], la langue vulgaire de notre province. A vrai dire, on ne s'étonne guère que dans le siècle de la belle et noble langue française, qui était aussi le siècle des grammairiens puristes et des Précieuses, la plume de l'historien bel-esprit tremble, rien qu'à écrire le mot de patois. Depuis lors, il s'est fait bien des révolutions dans le monde savant et littéraire, comme dans le monde politique ; et aujourd'hui, on n'a plus besoin, même au sein d'une Académie, de s'excuser en parlant des patois.

A l'heure actuelle, tout le monde comprend que les patois ne sont pas d'informes jargons, produits abâtardis et corrompus des langues littéraires, et qui ne relèvent que de la pathologie de la linguistique. La vérité a fini par se faire jour ; les patois sont considérés comme des langues véritables, ayant, parallèlement aux langues littéraires, une existence indépendante, une vie régulièrement organisée, un développement spontané et naturel. Dans une famille de langues, les patois, si l'on veut,

[1] I, p. 671.

représentent la plèbe, tandis que les langues littéraires forment l'aristocratie ; mais si ces langues modestes, par suite de causes multiples, n'ont pas eu la fortune et l'éclat de leurs sœurs privilégiées, elles ont même noblesse de race et, d'ordinaire, conservent plus fidèlement les traits originels de la famille.

C'est dire qu'elles peuvent servir, non seulement comme tout idiome à faire connaître l'histoire et le caractère des populations qui les parlent, mais encore à éclairer les origines des langues de même souche. On sait le parti que Littré, suivant en cela les traces du grand romaniste Diez, a tiré des patois français pour les étymologies de la langue française. Et si l'on songe qu'à l'époque où il rédigeait son dictionnaire, il n'avait à son service qu'un nombre très restreint de patois, et encore très incomplètement dépouillés, on se figure aisément les progrès que l'avenir réserve à l'explication scientifique de notre langue. D'ailleurs, depuis Littré déjà, bien des mots français ont été expliqués grâce aux patois.

Ce n'est pas là un médiocre résultat, et l'étude des patois n'en eût-elle pas d'autre, qu'elle se trouverait suffisamment justifiée ; et pourtant, ce n'est encore, si j'ose le dire, que le moindre des services que l'on doit attendre de la connaissance approfondie des patois. Il y a longtemps qu'on parle de la philosophie du langage, et peut-être dans votre ville en parle-t-on mieux qu'ailleurs ; mais si cette science a déjà des principes sûrs, des données certaines que ne peuvent contredire les découvertes nouvelles, il lui reste bien des points à éclaircir, bien des énigmes à déchiffrer, bien des mystères à expliquer. Comment les langues naissent-elles ? Quelles sont les lois qui président à leurs évolutions vocaliques, consonanti-

ques et syntactiques? Quelles sont les causes qui les font vivre ou mourir, se transformer ou disparaître ? Tout n'est pas dit là-dessus, et tout ne sera pas dit tant qu'on ne consultera que les langues littéraires. La raison en est bien simple ; c'est que les langues littéraires sont les plus artificielles de toutes les langues, sinon dans leur formation populaire, du moins dans leur formation savante et dans leur mode de conservation. Par exemple, si paradoxal que cela puisse paraître, on peut dire qu'à certains égards notre langue française est une langue morte. La vie est dans le mouvement, disent les philosophes ; or, sous plusieurs rapports, notre langue est condamnée au repos. Si son vocabulaire n'est jamais fermé au néologisme nécessaire, si sa syntaxe est toujours admirablement souple et plastique, son vocalisme et son consonantisme semblent irrévocablement arrêtés. Toute transformation de son est proscrite comme un barbarisme ; on ne peut modifier une seule note de la gamme française, sous peine de parler faux. La phonétique n'évolue, et, par conséquent, n'est vivante que dans les parlers vulgaires. Quand on voudra connaître complètement l'un des facteurs les plus importants du langage : l'organisme vocal dans son fonctionnement naturel, on devra l'étudier sur le vif, je veux dire dans les patois.

L'intérêt qui s'attache à ces études est donc considérable ; et ce qui l'augmente encore, c'est la perspective de la mort prochaine de nos parlers provinciaux. Il y a longtemps qu'on a poussé le cri d'alarme, et cette prophétie de mort ne se réalise que trop. Des patois entiers ont disparu, et ceux mêmes — surtout dans les régions plus éloignées du centre linguistique de la France, — qui ont la vie plus dure, voient leurs bons vieux mots tomber

l'un après l'autre dans la fosse commune. Ce n'est plus qu'une question de temps ; la fin est prévue et semble bien fatale. De là, un redoublement d'intérêt, j'allais dire de tendresse, pour ces vénérables ancêtres de la linguistique française, auxquels on voudrait arracher tous leurs secrets avant qu'ils ne se taisent pour toujours.

Il se passe depuis bientôt un siècle, en matière de patois, un phénomène curieux à observer. C'est la Révolution qui, dans sa fièvre de centralisation, a décrété la mort des parlers locaux ; tout le monde connaît le rapport de Grégoire sur la nécessité et les moyens pratiques d'anéantir les patois ; en 1867, sous l'influence des mêmes mobiles, un député du Bas-Rhin, M. Hallez-Claparède renouvelait cette proscription au Corps législatif. Et cependant, c'est au mouvement révolutionnaire que se rattache, en France du moins, le mouvement de sympathie dont les patois sont l'objet. La proscription leur a valu d'ardents défenseurs ; jamais on ne les a aimés et étudiés comme à la veille de leur disparition. Peut-être aussi, pour quelques esprits, est-ce une façon de les dédommager par des honneurs presque posthumes de leur roture séculaire.

Toutes ces causes n'ont pas agi à la fois, ni avec la même intensité ; mais toutes, en définitive, ont contribué à déterminer le courant d'intérêt sympathique, quelquefois passionné, dont l'étude des patois bénéficie de nos jours. On a cent fois répété le mot de Charles Nodier : « Si les patois étaient perdus, il faudrait créer une académie spéciale pour en retrouver la trace [1].» Ce mot ne

---

[1] *Notions de linguistique*, Paris, 1834, p. 255.

paraît plus le paradoxe d'un enthousiaste ; il est devenu comme un mot d'ordre inspirant les académies provinciales, et quelquefois même l'Institut de France. C'est la même pensée qui a fait créer pour les patois des revues spéciales, et même une chaire en Sorbonne, à la section des Hautes Études. Nous n'avons pas affaire ici à une singularité du goût public, en quête de curiosités nouvelles, et qui se jette sur les patois n'ayant plus où se prendre. On pourrait peut-être le craindre si cette vogue du patois était particulière à notre pays. Il n'en est rien; beaucoup de peuples nous ont devancés dans cette voie et sont allés plus loin que nous. Pour expliquer un phénomène aussi général, ce n'est pas assez des causes que j'ai signalées plus haut, et qui ont plus spécialement influé chez nous ; il faut remonter à une cause plus générale et qui par tout pays a donné une impulsion et une direction nouvelles aux causes particulières. Cette cause c'est la renaissance des études de linguistique, qui sera l'une des gloires les plus incontestables du XIXe siècle ; partout le patriotisme, stimulé et dirigé par la science, s'est appliqué avec un redoublement d'ardeur à l'étude des idiomes vulgaires. Il faut en convenir, le patriotisme jusqu'ici semble avoir été mieux avisé à l'étranger qu'en France. Au lieu de laisser les efforts individuels se dépenser en des études isolées et trop souvent stériles, on a su constituer des sociétés pour coordonner les recherches et les résultats. « En Angleterre, une société a préparé le *Dictionnaire général* de tous les dialectes anglais, dont l'impression est évaluée à près de 125,000 fr. En Suisse, des sommes importantes ont été souscrites dans le même but. En Allemagne, le gouvernement subventionne largement l'*Atlas linguistique* de l'Empire. En Suède, des

associations d'étudiants recueillent les différents dialectes, et l'État alloue à cette entreprise plus de 12,000 fr. par an. » J'emprunte ces renseignements au *Projet de création d'une société des parlers de France,* projet qui sollicite actuellement les adhésions de tous ceux qui s'intéressent à la philologie nationale. Espérons que cette initiative prise par M. l'abbé Rousselot, l'un des directeurs de la *Revue des Patois gallo-romans,* et patronnée par MM. Gaston Paris et Paul Meyer, les deux maîtres incontestés de la philologie romane en France, aboutira prochainement au résultat tant désiré par les vrais amis de la langue française.

Notre Dauphiné a eu sa part, et une part honorable en somme, dans la renaissance des études patoises. En 1807, une circulaire fameuse était adressée par le ministre de l'Intérieur à tous les préfets de l'Empire, afin d'obtenir par leur intermédiaire les renseignements nécessaires pour dresser la statistique des parlers provinciaux ; c'est presque un compatriote, le ministre Cretet, du Pont-de-Beauvoisin (Savoie), qui signa cette circulaire. C'est Champollion-Figeac, professeur à la Faculté des lettres, et secrétaire de la Société des Sciences et des Arts, devenue plus tard l'Académie delphinale, qui rédigea le mémoire le plus remarqué parmi ceux que provoqua la circulaire ministérielle. Quelles que soient les critiques que la science actuelle doive faire de cet essai, on ne peut lui refuser l'honneur d'avoir contribué, vingt-cinq ans avant Charles Nodier, à ramener l'attention aux patois.

Me permettrez-vous de dire, Messieurs, que l'Académie delphinale a su apporter à l'étude de nos patois un concours aussi dévoué qu'autorisé ? Presque tous ceux qui, depuis sa fondation, ont écrit sur les parlers dauphinois,

lui appartenaient ou lui appartiennent encore comme membres résidants ou correspondants. Les uns, parmi vous ont édité des glossaires fort utiles [1] ; d'autres, recueillant avec une patriotique passion tout ce qui touche à notre littérature patoise, ont réuni de véritables trésors de bibliophile qu'ils mettent avec une générosité sans pareille à la disposition des plus modestes travailleurs [2]. Votre Compagnie se plaît aussi à favoriser au dehors les études patoises. En 1877, elle ouvrait un concours sur une étude de philologie dauphinoise ; vous n'avez oublié ni le programme si nettement tracé, ni le jugement si fermement formulé par son éminent secrétaire, principal juge du concours, M. Dugit [3]. Vous pouviez vous féliciter du résultat obtenu, puisque le concours avait produit, entre autres travaux, une estimable grammaire dauphinoise [4]. Cette année encore, M. le Président de l'Académie delphinale ne faisait-il pas dans son discours inaugural une bonne place à l'étude de nos patois ? Enfin, Messieurs, le modeste patoisant, que vous daignez écouter ce soir avec tant de bienveillance, ne doit-il pas cet honneur, personnellement trop immérité, à l'estime que votre Compagnie a vouée à la philologie dauphinoise ?

L'année dernière, à la réunion des Sociétés savantes, M. G. Paris, avec une autorité aussi incontestée en Eu-

---

[1] J.-A. Chabrand et A. de Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes Cottiennes*, Grenoble, 1877. — H. Gariel, *Dictionnaires des patois du Dauphiné de Nicolas Charbot et H. Blanchet*, Grenoble, 1885.

[2] Qu'il me soit permis d'exprimer spécialement ma profonde reconnaissance à M. Eugène Chaper, ancien député de l'Isère.

[3] *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1876 et 1877.

[4] *Grammaire dauphinoise*, dialecte de la vallée de la Drôme, par l'abbé Moutier. Montélimar, 1882.

rope qu'en France, a présenté sur les études patoises un rapport qui marquera une des dates les plus importantes de la dialectologie provinciale. Il a dit avec une rare précision ce qui était fait et ce qui restait à faire, la méthode qu'il fallait adopter et aussi la part que les Académies de province pouvaient prendre à cette œuvre éminemment nationale. Au moment où semble s'ouvrir une ère nouvelle pour ces études, l'occasion est bonne de faire en quelque sorte notre bilan dauphinois. Je voudrais, en m'inspirant des méthodes nouvelles, vous dire quel est l'état actuel des études patoises en Dauphiné et, si vous le permettez, ce que j'ai voulu faire moi-même.

I

Quand je dis Dauphiné, le terme n'est pas absolument exact ; écartant de cette étude la partie plus nettement provençale du Dauphiné, je me borne au Haut-Dauphiné, au Dauphiné allobrogique, compris entre l'Isère et le Rhône, ou plus exactement encore, au Dauphiné du département de l'Isère, moins le Trièves, la Mateysine et l'Oisans. On s'est trop habitué à considérer le patois de Grenoble comme le type des patois parlés dans cette région ; la méprise est due à ce fait que les travaux sur le dialecte dauphinois ont porté longtemps presque exclusivement sur le dialecte grenoblois.

La première ébauche d'une étude glossologique et étymologique sur le dauphinois se rencontre dans Chorier ; il faut le signaler, parce qu'il ouvre la voie, et que son exemple ne sera pas sans influer sur quelques travaux

postérieurs. On trouve chez lui déjà le germe des idées que développera Champollion ; le fait est assez curieux et n'a pas été remarqué encore, que je sache, probablement parce que Champollion n'en a rien dit lui-même. Chorier est quelque peu celtomane, longtemps avant les travaux de Bullet ; c'est qu'un savant toulousain, Dadin de Haute-Serre, avait, en 1648, composé une sorte de lexique de termes celtiques [1]. Chorier y puise sans hésitation aucune, sous prétexte que tout ce qui ne vient ni du latin ni du grec doit être celtique. C'est ainsi, par parenthèse, que le verbe *alberger* [2], qui est incontestablement d'origine germanique, est pour lui un mot celtique. Il faut lui savoir gré cependant de s'en tenir à peu près, pour les étymologies celtiques, aux noms de lieu ; Champollion n'aura pas cette réserve. Chorier croit aussi que le grec a pénétré en Dauphiné, et avec cette foi naïve, il cite vingt-neuf mots soi-disant grecs, sur lesquels deux tout au plus peuvent se réclamer de cette origine. La liste de Champollion sera plus courte ; elle n'en renfermera que huit, mais tous empruntés à Chorier. Ainsi pour Chorier, le dauphinois est un mélange des langues celtique, grecque et latine, toutefois avec prédominance de la dernière. Quant aux variétés dialectales, il se contente de signaler des différences d'accent, l'accent étant presque provençal sur la lisière provençale, plus languissant aux environs de Grenoble, et plus pesant dans le Viennois. Champollion ne sera guère plus précis. Ajoutons que l'étymologie des noms propres de lieu en *ieu*, comme *Virieu*, *Crémieu*, a

---

[1] *Rerum Aquitan.*, l. 2. Tol. 1648.
[2] Chorier l'écrit à tort *albelger*, p. 74.

presque été devinée par Chorier ; il a compris, quoiqu'il l'explique mal, qu'il y avait souvent dans ces noms — son tort est de dire toujours et de forger à plaisir — un nom propre de personne avec un suffixe indiquant le séjour, la demeure. Cette étymologie, longtemps décriée, répond pour le fond à la théorie actuelle de M. d'Arbois de Jubainville.

Au XVIIIe siècle, nous ne trouvons encore qu'un nom, mais c'est le plus important de la glossologie dauphinoise. Le dictionnaire de Nicolas Charbot n'a été publié qu'en 1885 par M. Gariel ; sans contredit, c'est un des plus grands services qui aient été rendus à nos études patoises, et, de tout point, le savant éditeur a bien mérité des romanistes. La préface de M. Gariel facilite singulièrement, je l'avoue volontiers, ma besogne de critique. Charbot est un érudit qui a lu, en fait de grammaires, glossaires et commentaires, tout ce qui pouvait se lire vers 1710 ; M. Gariel a compté cent cinquante auteurs cités par Charbot. D'un esprit très ouvert et très indépendant, il critique Ducange, Ménage, c'est-à-dire les autorités les plus respectées alors, faisant un libre choix entre des étymologies contraires, et souvent proposant la sienne. Remarquons qu'il recourt modérément au celtique, beaucoup trop au grec et à l'italien, et qu'il a souvent par contre tiré un judicieux parti du glossaire de Ducange. Mais à quoi bon insister sur la partie étymologique de son œuvre, puisque de son temps l'étymologie ne pouvait reposer sur des principes scientifiques ? Je ne le fais que pour constater la clairvoyance de Charbot, qui a deviné juste plus souvent qu'on ne s'y attendrait ; si Charbot vivait de nos jours, il serait un très remarquable romaniste. Son grand mérite est d'avoir fait un vrai dic-

tionnaire, assez complet et assez précis, d'une orthographe raisonnée et conséquente, presque aussi phonétique qu'elle pouvait l'être en restant traditionnelle. Le défaut, ou plutôt la lacune, c'est de n'avoir pas délimité la région explorée; par exemple, pour le verbe *germer,* il cite quatre variantes : *germa, germena, germola, gerna ;* mais dans quels pays les a-t-il observées? Il ne le dit pas, et c'est fâcheux. Évidemment, tous les termes du dictionnaire ne sont pas d'un emploi courant à Grenoble; quels sont les termes usuels et les termes archaïques? Nous ne le savons pas davantage. Il notera un mot du voironnais (dorgassi), un autre du gapençais (chanistella); cela signifie-t-il que tous les autres soient grenoblois? On voudrait savoir nettement à quoi s'en tenir. Quoi qu'il en soit de ces lacunes, on doit regretter que le dictionnaire de Charbot soit resté si longtemps à l'état de manuscrit; bien des méprises auraient été épargnées aux travailleurs, comme l'exemple de Champollion, entre autres, va le prouver.

L'apport du XIXe siècle à la philologie dauphinoise consiste en dissertations sur l'origine de nos patois, en glossaires, en éditions de textes anciens ou récents, en remarques grammaticales et étymologiques. C'est Champollion qui inaugure ces études chez nous[1]. J'ai déjà dit qu'il avait eu le mérite d'éveiller le goût du patois même en dehors des limites de notre province; je crois bien que c'est son meilleur titre à notre reconnaissance. Le fond de ses idées sur l'origine de nos patois se trouvait

[1] *Nouvelles recherches sur les patois... de la France, et en particulier... de l'Isère.* Paris, Goujon, 1809.

déjà dans Chorier ; s'il leur donne des développements originaux, en revanche il exagère encore la celtomanie de Chorier ; on sent que Bullet a passé par-là. Sa liste de termes celtiques accuse une profonde ignorance du latin médiéval ; on ne se douterait pas qu'il ait lu Ducange. Les parlers dauphinois du canton d'Allevard, du Triéves, de l'Oisans, des plaines de Lyon ne diffèrent guère pour lui que par l'accent plus ou moins musical ; tout cela est plus que superficiel. Je ne dis rien de ses méprises historiques à propos de la *Lhauda* de Millet et des œuvres de Marguerite d'Oingt. Mais il s'est fait éditeur. Quand il n'a qu'à reproduire un texte imprimé, comme la *Coupi de la Lettra,* passe encore ; mais quand il touche à un manuscrit, il ne sait pas le lire, et comme d'autre part il ignore le patois, il l'imprime avec des barbarismes de toute sorte. Comparez son *Noël* inédit, qui est un *Noël* de M. de Chaulnes, avec l'exemplaire de la Bibliothèque nationale[1], vous y trouverez une douzaine de fautes graves, destinées à déconcerter les linguistes. Que dire de son vocabulaire, presque entièrement extrait d'un manuscrit de Charbot ? L'édition de M. Gariel nous a enfin donné le vrai texte de Charbot ; celui de Champollion sur cinq cent quatre-vingts mots contient quatre-vingt-deux fautes, presque toutes graves, contresens ou barbarismes. Après cet exemple, on comprend combien M. P. Meyer avait raison de dire en 1879 que « Champollion était le plus

---

[1] *Recueil de Noëls, composez au langage de Grenoble,* par M. ***. Grenoble, François Champ (s. d.), pp. 6-7. — On prépare la réimpression de cet intéressant recueil, dont on ne connaît plus qu'un exemplaire, celui de la Bibliothèque Nationale.

inexact des éditeurs[1] ». Si l'on songe que l'ouvrage de Champollion a défrayé jusqu'à ces dernières années les études patoises relatives au Dauphiné, on devine les conséquences ; je les signalerai au passage[2].

Trente ans après Champollion, Jules Ollivier reprend à peu près les mêmes questions dans son *Essai sur l'origine et la formation des dialectes vulgaires en Dauphiné*[3]. Dans les premières pages, on constate un progrès sensible ; il admet que les Romains ont réussi à substituer complètement leur langue aux idiomes primitifs des races vaincues. L'illusion est de courte durée ; on s'aperçoit bien vite que sa théorie n'est qu'un compromis entre celle de Champollion et celle de Raynouard. Lui aussi a sa liste de mots celtiques, laquelle est même infiniment plus choquante que celle de Champollion. Quant au grec, il croit qu'il a été à une certaine époque d'un usage général dans la Provence et le Bas-Dauphiné ; cependant il conseille la prudence aux partisans des étymologies grecques. Que n'a-t-il pratiqué lui-même cette prudence vis-à-vis du celtique ?

Quelques patois locaux ont été étudiés, ou du moins sommairement caractérisés. En 1843, Quinon, professeur à la Faculté de droit, publiait dans le *Bulletin de la Société de statistique de l'Isère* une notice sur le canton de Meyzieu, et consacrait deux pages seulement à son patois[4].

---

[1] *Romania,* VIII, p. 298.

[2] Inutile de citer la *Notice sur le patois du département de l'Isère,* par A. Ducoin, qui a été publiée dans le *Courrier de l'Isère,* juillet-août 1834. Elle ne concerne que notre littérature patoise.

[3] Valence, 1838.

[4] *Bulletin,* t. II, pp. 412-413

Ce sont quelques observations assez justes sur la prononciation de *a* final, du *ch* et du *g*, articulés comme le *th* dur et le *th* doux des Anglais. Bien plus important est le *Mémoire sur le patois des Terres-Froides,* présenté par l'abbé Bourdillon au Congrès scientifique de France, dans la session tenue à Grenoble en 1857[1]. Toutefois ce travail est un peu diffus, et sur cinquante-deux pages quatre seulement traitent en réalité de nos patois ; le reste est consacré au patois en général. Beaucoup de vues justes, quelques-unes contestables, d'autres fausses : tel est le jugement que la critique actuelle doit porter sur cette dissertation, en somme remarquable pour l'époque. L'abbé Bourdillon ne diviserait plus les patois du Haut-Dauphiné comme il l'a fait ; sa classification ne répond pas à la réalité des faits linguistiques. Il a très bien observé quelques-uns des traits caractéristiques du patois des Terres-Froides, — il dirait aujourd'hui des patois ; — mais les explications qu'il en donne sont souvent très hasardées. L'abbé Bourdillon était un esprit très cultivé, surtout amoureux de son patois ; il l'avait longtemps étudié et en avait même, dit-on, préparé le lexique. Il m'a été impossible de savoir ce que ses notes sont devenues ; c'est une perte profondément regrettable[2].

M. Gariel, qui a publié en 1885 le *Dictionnaire du patois voironnais,* par Hector Blanchet, a peut-être été pour cet auteur un critique trop bienveillant. Il fait ses réser-

---

[1] T. II, pp. 616-678.

[2] M. A. de Rochas a présenté au Congrès archéologique de France (XLVIe session à Vienne, en 1879) un savant mémoire sur les lieux dits de l'arrondissement de Vienne, qui intéresse directement la glossologie patoise, toute réserve faite sur quelques étymologies.

ves, je dois le dire, sur la partie étymologique ; ce n'est peut-être pas assez pour prémunir le lecteur contre des fantaisies qui nous reportent bien au delà de Ménage. M. Gariel ajoute que c'est « une bonne contribution pour la série de nos patois dauphinois », pour deux raisons : parce que les mots ont été recueillis sur place, et sur un territoire parfaitement délimité. Malheureusement, il y manque une condition essentielle : la fidélité de la transcription. Même avec l'orthographe traditionnelle, on peut faire œuvre utile, — Charbot l'a montré, — mais à la condition que cette orthographe soit conséquente avec elle-même, et qu'elle reproduise le plus exactement possible la prononciation. Je ne veux citer ici que quelques exemples : Pourquoi écrire *abechier, ablagier* avec un *r,* si cette lettre ne se prononce pas? Pourquoi écrire *affanar* à côté d'*affena, apoundre* à côté de *dépondre?* Pourquoi *laissieminta* = *laissez-moi tranquille* (= *laxa me stare*), en un seul mot au lieu de trois? Évidemment, on ne doit consulter ce dictionnaire qu'avec de grandes précautions.

Quand un pays a la bonne fortune de posséder une littérature patoise, une des façons les plus utiles de servir la linguistique est d'éditer correctement les vieux textes. Je dois signaler ici deux éditions grenobloises, les plus récentes, tant à cause de l'importance intrinsèque des œuvres que du travail philologique qui les accompagne comme préface, comme commentaire ou comme glossaire. On a vanté beaucoup l'édition des œuvres de Blanc-la-Goutte, par Rahoult et Dardelet[1] ; à bien des

[1] Grenoble, 1864.

égards, — et sans parler ici de la valeur artistique de l'œuvre, — l'éloge était mérité. Une distinction cependant est nécessaire : le *Grenoblo malhérou* et le *Jacquety de le Comare* ne renferment chacun qu'une huitaine de fautes graves ; on ne les compte pas dans la *Coupi de la Lettra*. J'appelle fautes graves, des barbarismes comme *sacro mystairo* au lieu de *sacra mystairo, déterra* (3e p. du sing.) au lieu de *détarre, ricanyé* au lieu de *ricana,* — ce qui fait un contresens, — ou des solécismes, comme *de polaille empiagea* (fém. pl.), au lieu de *empiagei, le teni sarra* (fém. pl.), au lieu de *sarrei*. Cette édition renferme une préface et un glossaire, par Michal-Ladichère. Dans la préface, on remarque une idée très juste sûr l'état actuel de nos patois, perdant journellement le caractère provençal devant l'envahissement des dialectes du Nord, et une idée plus que contestable relativement à l'impossibilité d'une orthographe fixe. Ses remarques grammaticales laissent bien à désirer ; il ne comprend pas la raison d'être du *t* et du *z* de liaison, et se trompe absolument sur la déclinaison des noms féminins en *i ; la medisanci* fait au pluriel *le medisance,* et non *le medisanci*. Il est vrai que Michal-Ladichère aurait pu être induit en erreur par Champollion qui a imprimé *le premieri ney* [1]. Quant au glossaire, sauf deux ou trois fautes grammaticales, il est exact et précis.

Je ne parle de l'édition des *Poésies patoises* du Dauphiné par Lapaume [2], avec introduction, traduction, commentaire et glossaire, que pour dire qu'un philologue

---

[1] *Nouvelles recherches,* etc., p. 148.
[2] Grenoble, 1866-1878.

étranger au Dauphiné ne peut guère s'en servir. L'auteur ne savait pas le patois grenoblois, et il prodigue les contresens ; d'ailleurs, devait-il traduire des œuvres parfois si vertement gauloises ? Quant à l'exactitude du texte, je me contenterai de rappeler que son *Grenoblo malhérou*, à lui seul, renferme près de cinquante fautes importantes. Cette édition souleva une querelle au sein de l'Académie delphinale[1] ; la critique de Félix Crozet fut trop indulgente, la réplique de Lapaume plus que vive. Celui-ci avait raison quand il plaidait pour l'orthographe, mais il oubliait peut-être trop l'usage qu'il en faisait. Il prétend qu'il faut savoir une demi-douzaine de langues pour comprendre et expliquer les patois de l'Isère ; assurément, abondance ne nuit pas, surtout en ces matières ; mais ce luxe d'érudition n'est pas nécessaire, il suffit à la rigueur de bien savoir le vieux français et le vieux provençal. Que penser de ses étymologies, quand on le voit dériver *bla* (blé) de l'italien *biado,* lequel à son tour viendrait du grec βιός ?

Si les textes anciens sont bons à rééditer, il est utile aussi, très utile même, — ne fût-ce qu'au point de vue des études linguistiques, — de publier des ouvrages en patois contemporain. Le mouvement littéraire issu du félibrige, si remarquable à tant d'égards, n'atteint la région dont je parle que par le canton de Roussillon. M. Maurice Rivière, de Saint-Maurice-l'Exil, a publié quelques poésies dans le *Bulletin d'archéologie de la Drôme* et dans la *Revue des langues romanes,* et a traduit *Mireille,* le chef-d'œuvre de M. Mistral. Il a

---

[1] *Bulletin de l'Académie delphinale,* 1867.

fait un effort très méritoire pour se former une orthographe phonétique et constante. Rappelons cependant que M. P. Meyer, en rendant compte des *Notes sur le langage de Saint-Maurice-l'Exil,* de M. Rivière, a formulé quelques critiques sur son système orthographique, et exprimé quelques doutes sur l'exactitude de certaines de ses graphies [1]. Quoique sans attaches félibréennes, la Muse de l'Isère a eu sa renaissance. M. Vial, de Saint-Nicolas-de-Macherin [2], M. Brossard, de Châtonnay [3], Latal, de Meylan [4], l'abbé Carrier, d'Herbeys [5], M. Ravanat, de Proveyzieux [6], et un de vos très distingués confrères que l'anonyme ne protège plus contre l'éloge, M. Ginon, de Saint-Jean-de-Bournay [7], semblent avoir retrouvé le secret de la finesse dauphinoise, laquelle consiste surtout, si je ne me trompe, dans la bonhomie doucement malicieuse et l'atticisme d'un style ennemi de toute recherche et de toute prétention. Tous, en général, se préoccupent de la fidélité orthographique, surtout MM. Brossard et Ginon. Soumise à l'épreuve d'une transcription strictement phonétique, la poésie de M. Ginon, intitulée le *Coin du feu* [8], a démontré dans son système une précision que l'orthographe traditionnelle avait bien rarement atteinte chez nous. Il a eu la bonne pensée de joindre à son travail un lexique précis et concis ; il est à souhaiter qu'on

---

[1] *Romania,* VIII. 132.
[2] *Vie d'un bon curé de campagne.* Grenoble, 1881.
[3] *Fables* (patois de Vienne). Vienne, Savigné, 1870.
[4] *Quauques batifolages* (imprimé par l'auteur, à 40 exempl.).
[5] *Grimoéro.* Grenoble, Baratier, 1874.
[6] *In quarteyron de Fable.* Grenoble, 1888.
[7] *Razimole de le-z-autre fas.* Grenoble, Allier (s. d.).
[8] *Revue des patois gallo-romans,* février 1889.

n'édite plus un ouvrage patois sans ce complément. Dans ces conditions, l'ouvrage devient un document sûr et un outil de précision pour les travailleurs.

Les savants étrangers se sont peu occupés encore de nos patois. Schnakenburg, dans son *Tableau synoptique des patois de la France* [1], reproduit, avec beaucoup d'incorrections, cinq morceaux de poésie dauphinoise, en les faisant précéder de quelques observations empruntées à Champollion. Il y a bien, — soit dit en passant, — à propos de notre caractère, une réflexion qui semble être de l'auteur : « Les Dauphinois, dit-il, sont vigoureux, guerriers et doués d'un fort esprit d'opposition [2]. » Diez, l'illustre auteur de la *Grammaire des langues romanes,* n'accorde que quinze lignes au dialecte dauphinois, qu'il rattache formellement au provençal [3]. Il n'expliquerait plus comme il l'a fait la terminaison en *i* de certains noms féminins, et la diphtongue *ey* issue de l'*i* bref tonique, par exemple *ney,* de *nivem* (neige). Hélas, il n'a d'autre guide que Champollion ; aussi se figure-t-il que le dauphinois dit *savou* au lieu de *savon,* tout en disant *bacon* (lard), et que l'*r* des infinitifs en *er* et en *ir* se prononce encore.

M. Ascoli, le savant romaniste italien, a traité incidemment du dialecte dauphinois dans l'*Archivio glottologico* [4], et, sans contredit, si courte qu'elle soit, c'est la plus importante étude scientifique qui en ait été faite. On connaît sa fameuse théorie : d'après lui, il y aurait entre les

---

[1] Berlin, 1840.
[2] Page 40.
[3] I, p. 135 (traduction de G. Paris). Paris, 1863.
[4] Vol. III, punt. 1, *schizzi franco-provenzali,* pp. 81-83.

domaines respectifs de la langue provençale et de la langue française une zone intermédiaire où la langue, quoique se rattachant à ses voisines du Nord et du Midi, aurait ses caractères propres et spécifiques. Toute la région dont nous nous occupons en ce moment appartiendrait à ce domaine qu'il appelle franco-provençal. Il n'a encore étudié que le premier de ces caractères, le traitement de *a* tonique infecté de *yod*, c'est-à-dire précédé en latin ou en roman d'un son palatal; cet *a* se change en *ie*, *e* ou *i*; par exemple, **mandicare* (pour *manducare*) fait à Grenoble *migiė* au lieu de *mijâ*. La théorie de M. Ascoli a été vivement combattue par M. P. Meyer [1], et fortement ébranlée sinon détruite; elle a eu du moins le mérite d'attirer vivement l'attention sur les patois de notre région, sans compter que c'est un très vigoureux essai de synthèse dialectale. Le malheur de M. Ascoli a été de n'avoir pour première base de son travail que des données fort insuffisantes; par exemple, il ne s'appuie, pour le département de l'Isère, que sur l'ouvrage de Champollion. Il est vrai que sa sagacité le corrige quelquefois. Je note, en passant, quelques méprises chez l'illustre romaniste; il confond l'*i* de *fouly*, *vilani*, lequel est accentué, avec celui de *graci*, *filli* qui est atone; il prend le mot *chery* pour le correspondant du provençal *carri*, char, tandis que c'est le continuateur de *cathedra*, comme le français *chaire* et *chaise*. Ajouterai-je qu'ailleurs il fait venir notre *émo*, bon sens, de *animus*, tandis qu'il est certainement le substantif verbal de *æstimare*?

Telle est, Messieurs, en résumé, la situation présente

---

[1] *Romania*, IV, 294; V, 501; VI, 630; VIII, 469.

des études patoises par rapport au Haut-Dauphiné. Je serais désolé de paraître diminuer à vos yeux le mérite de nos devanciers ; en général, ils ont fait ce qu'on peut faire quand on ne possède pas une bonne méthode ni une préparation spéciale. Or, les bonnes méthodes, en linguistique, sont de date bien récente, et les travailleurs de province ont difficilement le moyen de se préparer à ces études. Si nous avons en main un meilleur outil, nous le devons aux patients labeurs de maîtres que nos aïeux, même nos pères, ne pouvaient connaître. Ce n'est pas une raison pour dédaigner leurs recherches, si elles ont été infructueuses ; c'en est une, au contraire, d'admirer un courage que des difficultés de toute sorte n'ont pu rebuter, et un amour pour la science qui se confondait avec l'amour de la patrie dauphinoise. Si les travaux antérieurs ont donné, en somme, peu de résultats scientifiques, il ne faut pas oublier que, outre l'imperfection des méthodes et l'insuffisance de la préparation, ils ont été contrariés par une préoccupation que nous devons résolument mettre de côté. Les patois ont été traités un peu comme la philosophie avant Socrate ; on a voulu expliquer la genèse des vocables avant de les bien observer, on a essayé la synthèse avant l'analyse. Puisqu'il nous reste tant à faire pour nos patois actuels, commençons par recueillir méthodiquement les sons, les formes, les mots, commune par commune, suivant le conseil de M. G. Paris. Nous sommes dans la période de l'analyse méthodique ; d'autres devront un jour à nos travaux, si modestes soient-ils, — pourvu qu'ils aient de l'exactitude et de la précision, — de pouvoir faire la grande synthèse des parlers de France.

II

Permettez-moi maintenant, Messieurs, de vous exposer ce que j'ai essayé de faire pour l'étude de nos patois, et quelle méthode j'ai suivie. Je regrette de ne pouvoir m'acquitter de cette tâche sans abuser de la mise en scène personnelle ; ce qui, après votre indulgence, me rassure quelque peu, c'est que le moi est peut-être moins haïssable sur le terrain patois que partout ailleurs.

J'ai voulu décrire les patois des Terres-Froides, c'est-à-dire faire d'abord la phonétique comparée de ces patois, remettant à plus tard l'étude morphologique et le glossaire de cette région. La dénomination de *Terres-Froides* est ancienne, puisqu'elle se trouve déjà employée comme expression courante par Aymar du Rivail[1]. Elle a toujours été un peu vague et flottante comme toutes les appellations de ce genre. D'une façon générale, elle désigne le Sud-Est de l'arrondissement de la Tour-du-Pin.

---

[1] *De Allobr.*, édit. de Terrebasse, l. I, p. 22 : « Et citra Pontem Belli vicini est Terra frigida, in qua propter frigiditatem nullæ vites crescunt. » Il y place la Silve-Bénite (commune du Pin). — Le déboisement et le desséchement des marais ont modifié les conditions climatologiques de cette région, et aujourd'hui la vigne réussit presque partout. — Guy Allard *(Dict. hist. du Dauph.)* place le Grand-Lemps entre la Valloire et les Terres-Froides, et Montferra, « au milieu des Terres-Froides du Viennois, où la bise ou vent du nord règne incessamment. » Il veut probablement dire qu'à cause de l'altitude et de l'exposition, on l'y sent plus vivement qu'ailleurs.

C'est un grand quadrilatère comprenant une série de collines d'une hauteur qui varie de trois cents à huit cents mètres, étagées depuis la route de Bourgoin à la Côte-Saint-André jusqu'à la frontière du Dauphiné et de la Savoie, et découpées à peu près parallèlement par les vallées de l'Hyen et du Lier, de la Bourbre, du lac de Paladru et de l'Ainan. On peut discuter, et on discute en réalité, sur les limites extrêmes des Terres-Froides[1]; mais, pour mes études, l'expression géographique importe peu, et je désigne par *Terres-Froides* ce quadrilatère dont les angles se trouvent à Bourgoin, à la Côte-Saint-André, à Miribel et au Pont-de-Beauvoisin, atteignant ainsi à la frontière de Savoie. Sur cette surface de six cent cinquante kilomètres carrés, approximativement, il y a une population de 80,143 habitants, répartis entre soixante-douze communes, appartenant à l'arrondissement de la Tour-du-Pin, sauf trois à l'arrondissement de Grenoble, une à l'arrondissement de Saint-Marcellin et

[1] Voici, après examen, ce qu'on peut dire de plus plausible sur l'usage de cette expression géographique. A l'ouest, la route départementale de Bourgoin à la Côte-Saint-André peut être considérée comme la limite; au sud, c'est la ligne de coteaux qui s'étend de la Côte-Saint-André jusque vers Chirens, formant la ceinture nord de la Bièvre. Je ne puis avoir de doute là-dessus; à la Frette, on regarde comme faisant partie des Terres-Froides tous ceux qui habitent derrière ce rideau; on les appelle même parfois d'un nom caractéristique les *Myouchou,* à cause de la façon dont on y mouille l'*m* et l'*s* dans certaines conditions. De Bourgoin au Pont-de-Beauvoisin, les Terres-Froides commencent avec les collines qui s'élèvent à droite de la route nationale. La limite de l'Est est très indécise; il semble cependant qu'on la place, en général, sur la route du Pont-de-Beauvoisin à Chirens, à travers la vallée de l'Ainan.

six à l'arrondissement de Vienne. Il est inutile de retracer, même dans ses grandes lignes, l'histoire de cette région, de préciser sa répartition, avant 1789, entre les diverses administrations religieuse, civile, judiciaire, par la raison que les patois ne correspondent presque jamais aux divisions politiques et administratives.

Toutefois, on peut s'étonner que j'embrasse dans la même étude des pays appartenant à plusieurs arrondissements : n'eût-il pas mieux valu m'en tenir à un seul arrondissement ou même à un seul canton? Qu'on veuille bien observer que, mon but étant de faire de la phonétique comparée, j'ai dû choisir un terrain qui présente des variantes intéressantes à rapprocher. D'ailleurs, si l'on voulait étudier un patois unique, il ne suffirait pas toujours de ne s'attacher qu'à une commune ; combien de communes ont plus d'un patois ! La seule chose essentielle en ces matières, c'est de décrire exactement les phénomènes linguistiques observés dans la région explorée, comme M. Gilliéron l'a fait pour le Valais[1], et M. Odin, — avec moins de précision géographique, — pour le canton de Vaud[2]. Pour le but que je me propose, il serait difficile, je crois, de trouver dans notre département un territoire plus fertile en variétés dialectales. Par l'Est, les patois des Terres-Froides touchent à ceux de la Savoie ; par le Sud, ils confinent à ceux de la région voironnaise et de la plaine de la Bièvre ; à l'Ouest et au Nord, ils se relient à ceux de la vallée du Rhône. C'est donc en quelque sorte le centre où viennent se rencontrer les

---

[1] *Petit atlas phonétique du Valais.* Paris, Champion (sans date).
[2] *Phonologie des patois du canton de Vaud.* Halle, 1886.

principaux courants linguistiques de notre département ; pour commencer le relevé méthodique de nos parlers dauphinois, je crois que l'explorateur ne peut guère se mieux placer. J'avais d'ailleurs une excellente raison de débuter par cette région ; c'est un des patois des Terres-Froides, celui de Saint-Didier-de-la-Tour, qui est ma langue maternelle. Je l'ai parlé jusqu'à l'âge de douze ans ; et, depuis, chaque fois que les vacances me ramènent à mon pays, je l'entends dans ma famille, dans mon hameau, et au besoin je le parle moi-même, passablement, je crois. Il m'a toujours semblé qu'il y aurait une sorte d'impiété à dédaigner la langue de son père et de sa mère.

Depuis longtemps déjà, je notais les mots curieux que j'entendais, sans savoir ce que je pourrais jamais en faire, à peu près comme un touriste ramasse des fossiles pour les conserver, sinon pour les étudier. Il y aura bientôt trois ans que l'idée me vint d'y chercher la matière d'une thèse. La chose n'était pas sans exemple à l'étranger, ni même en France ; en 1875, le regretté A. Darmesteter félicitait la Sorbonne « d'avoir donné ses encouragements à de pareilles tentatives en recevant comme thèse de doctorat un travail sur un patois [1]. » Sur ce terrain, on est sûr de rencontrer l'inédit, et l'on a l'espoir de fournir une utile contribution à la dialectologie française, tout au moins de faire mieux connaître sa province. Stimulé par de précieux encouragements, je me mis aussitôt à l'œuvre.

Dans ces sortes d'études, la méthode est la grande ques-

---

[1] *Revue critique,* 16 janvier 1875, article de A. Darmesteter sur Talbert, *Du dialecte blaisois.*

tion, la question capitale, soit pour la notation des sons, soit pour la récolte des mots. En particulier, pour une étude comparative, il faudrait une exactitude de reproduction allant, si c'était possible, jusqu'à la fidélité photographique. Mais quiconque a essayé de transcrire son patois natal sait à quelles difficultés on se heurte. On y rencontre des phonèmes absolument inconnus du français, cela va sans dire, mais qui n'ont même avec les phonèmes français que des analogies très lointaines ; la graphie française est alors absolument impuissante. J'avais constaté déjà cette impuissance, quand j'avais voulu recueillir en amateur, mais exactement les mots de mon pays. Je m'en tirais encore, quand j'avais affaire à des mots tels que *dzere* (dire), *tseri* (tirer) ; il était aisé d'y voir une combinaison de deux consonnes, toutes deux de l'alphabet francais, mais comment écrire *poulė* (poulet), *faŭ* (fou), *naė* (neige), *ṃye* (moi), *faṃyeḷye* (famille), et tant d'autres ? J'avais alors recours à des procédés dont la naïveté me fait sourire aujourd'hui ; il me suffisait de m'y reconnaître, quant au lecteur, si jamais lecteur je devais avoir, il déchiffrerait comme il pourrait.

Mais quand je me trouvai en contact avec d'autres patois, pourtant très proches du mien, je constatai dès le premier jour des sons qui n'étaient plus ceux de mon pays, des nuances très délicates, des dégradations successives, qu'il fallait bien noter comme l'oreille les percevait, puisqu'elles formaient précisément la gamme des sons à décrire. A l'aide de signes diacritiques, intelligibles pour moi seul, je dus me faire immédiatement un alphabet provisoire, pour pouvoir continuer l'exploration commencée.

Au cours de mes recherches, parurent deux *Revues*

des patois : celle de M. Clédat, à Lyon, et celle de MM. Gilliéron et Rousselot, à Paris ; la première consacrée plus spécialement aux patois de la région franco-provençale, la seconde à tous les patois gallo-romans. C'était une bonne fortune pour tous les amis du patois ; les travailleurs de province allaient trouver une direction et des guides. Mais ce n'était pas encore le terme de mes perplexités. Pour ne parler ici que de la transcription des sons, ces deux revues avaient adopté deux systèmes bien différents. Lequel choisir ? Je l'avoue, pendant quelque temps je me laissai séduire par l'apparente simplicité du système de M. Clédat [1]. Il proscrit les lettres parasites et exige que la graphie reproduise le son ; j'en étais convaincu déjà comme d'un principe qui ne se discute pas. Il emprunte à l'orthographe traditionnelle tout ce qui se concilie avec l'orthographe phonétique ; quant aux sons que le français ignore, il les écrit avec les lettres françaises qui s'en rapprochent le plus, au besoin les imprime en italiques, et il indique les mouillures par un *y* placé à côté de la lettre mouillée comme un exposant algébrique. Point de caractères spéciaux, à moins que l'expérience n'en démontre l'utilité. Sans doute, il y a encore de la convention dans ce système,— quel est le patois qu'on puisse écrire exactement sans convention ? — du moins semble-t-elle réduite à la proportion de l'indispensable. Si l'on a la prétention d'être lu, on ne soumettra pas la complaisance du lecteur à trop rude épreuve. D'ailleurs, la revue de M. Clédat, s'occupant surtout de la région intermédiaire entre le

[1] *Revue des patois,* nº 1, pp. 1 et suiv.

Nord et le Midi, n'offrait-elle pas à mes études leur cadre naturel? J'essayai donc d'appliquer son système orthographique aux patois des Terres-Froides. Mais je m'aperçus bien vite qu'à peine suffisant pour tel de nos patois pris isolément, il ne l'était pas du tout pour un groupe de patois à comparer. M. Clédat laissait bien la porte ouverte aux caractères spéciaux; mais il fallait les inventer, et surtout les adapter au système sans en rompre l'harmonie. Quant à n'user que des caractères admis par la *revue* en expliquant au préalable chaque différence de prononciation, il n'y fallait pas songer, à moins de se jeter dans une inextricable confusion. C'est l'expérience qui m'a forcé à renoncer à un système qui m'avait paru d'abord fort attrayant[1].

La méthode de M. Clédat s'arrête à mi-chemin et n'est, en somme, qu'un compromis entre l'orthographe traditionnelle et l'orthographe phonétique; celle de MM. Gilliéron et Rousselot, plus originale, plus hardiment novatrice, sacrifiant impitoyablement toute préoccupation étymologique, vise à reproduire, presque exclusivement avec l'alphabet latin, tous les sons de l'organe vocal, depuis la voyelle à demi formée jusqu'à la voyelle fondante, avec son timbre, sa qualité, sa quantité et sa tonalité, depuis la consonne nette jusqu'à la consonne en voie de transformation, avec tous les accidents de l'articulation; en d'autres termes, elle est vraiment phonétique.

---

[1] Pendant l'impression de ces pages, la Revue de M. Clédat a paru avec un nouveau titre : *Revue de philologie française et provençale*. Dans l'avis aux lecteurs, je note cette phrase qui justifie la critique que je me suis permise : « En ce qui touche les patois, nous laisserons aux Revues organisées à cet effet les études minutieuses qui peuvent exiger l'emploi de caractères spéciaux. »

A première vue, le système semble compliqué, surtout à cause de la multiplicité des signes diacritiques. En réalité, elle l'est plus pour l'imprimeur que pour le lecteur; on se familiarise très vite avec cette notation, et M. Paul Meyer, qui l'a critiquée peut-être un peu sévèrement, convient que pour « quiconque a l'habitude des études phonétiques et connaît un peu les patois romans, c'est l'affaire de quelques minutes[1]. » Le grand avantage de cette méthode, c'est de présenter pour tous les patois gallo-romans une notation uniforme, condition presque indispensable de toute étude comparative; elle économise les observations de détail, et précise singulièrement les rapports mutuels des patois. Le système n'était pas et ne pouvait pas être complet dès le premier jour; l'étude des patois révèle souvent des sons non encore observés. Du moins, grâce à l'élasticité et à la logique de ce système, on peut toujours y faire entrer à sa place naturelle une nouvelle graphie reconnue nécessaire. Ajouterai-je qu'un des motifs qui m'ont décidé à l'adopter définitivement, ç'a été l'approbation donnée au système par M. G. Paris, le grand maître de la philologie française, et aussi par d'éminents linguistes qui s'occupent plus spécialement des parlers vivants? Du reste, mes hésitations n'ont pas duré longtemps; après avoir lu et médité le remarquable programme rédigé par M. Rousselot[2], je me suis appliqué à faire entrer nos sons patois dans le cadre des graphies adoptées. Tous n'étaient pas prévus; comment donc figurer des sons étranges comme *bẓ*, de *bẓen* (bien), *pṣ*, de *pṣevou* (peuplier), *vẓ*, de *vẓela*

---

[1] *Romania,* XVII, 323.
[2] *Revue des patois gallo-romans,* 1er numéro, 1887.

(ville), *fṣ*, de *fṣ***â***rda* (toupie), *ṃy*, de *ṃy***a***ũ* (mieux), *ḷy*, de *ḷy***u***na* (lune), *ṇy*, de *set***a***ṇye* (châtaigne). Après de longues, très longues méditations, je crus avoir découvert la loi de ces modifications phonétiques, et par là même trouvé la place que ces phonèmes devaient occuper dans l'échelle graphique. Pour me prémunir contre tout danger d'erreur, je fis le voyage de Paris, afin de consulter les auteurs du nouveau système. Ce fut pour moi l'occasion d'admirer la sagacité des notateurs, la précision de leur méthode, la clarté de leur programme ; ma notation, soit pour les graphies existantes, soit pour celles que j'avais dû imaginer, cadrait absolument avec la leur.

L'expérience était concluante ; quelles que soient les objections qu'on puisse faire au système, elles ne peuvent détruire ce fait bien constaté qu'il fournit à des patois aussi éloignés les uns des autres que le normand, le picard, le wallon d'une part, et le savoyard, le dauphinois, le languedocien de l'autre, un moyen d'entente et comme une commune mesure. Si, dans l'espèce, il ne représente pas la perfection, il est au moins le plus parfait des systèmes existant en France. Il est bien à désirer qu'il se généralise et s'applique à toute étude relative aux patois gallo-romans. Pour les dictionnaires, on devrait tout au moins se servir de ce système pour figurer, entre parenthèse, la prononciation de chaque mot.

Une fois en possession d'un instrument que je croyais et que je crois encore suffisamment précis, je repris mes excursions à travers les Terres-Froides, pour contrôler mes premiers matériaux, et aussi pour compléter mes précédentes recherches. Il n'y a pas de patois dans la région explorée que je n'aie étudié au moins deux fois, souvent trois et plus. C'est qu'il y a des patois où le voca-

lisme est singulièrement délicat, où tel son est à l'état de transition, évoluant vers un son nouveau pour ce patois et déjà existant dans un patois voisin. Or, ces nuances fuyantes sont précisément ce qui présente le plus d'intérêt au point de vue des théories phonétiques.

Reste à recueillir les mots patois, les matériaux de son travail. Comment peut-on s'y prendre ? Il y a ici deux points de vue différents : ou bien l'on prépare un vocabulaire, ou bien l'on veut faire une étude grammaticale. S'il s'agit d'un vocabulaire, la principale préoccupation du collectionneur est en général de rechercher les mots rares, plus ou moins autochtones, ceux qui semblent n'avoir pas de correspondants français, et qui constituent l'originalité lexicale d'un patois. Ce point de vue aujourd'hui n'est pas assez large ; c'était, en général, celui de Charbot. En tout cas, même en élargissant le cadre du vocabulaire jusqu'à comprendre tous les mots patois, il est clair qu'il faut accorder à ces mots exceptionnels une attention spéciale. J'ai recours à deux moyens pour les recueillir. Je prie des correspondants intelligents et observateurs de les noter à mesure qu'ils s'en souviennent ou qu'ils les entendent ; puis je vais les écrire sous leur dictée, car je me ferais un scrupule de livrer au dictionnaire un mot que je n'aurais pas entendu prononcer par un habitant même de la localité. Ou bien encore, à l'aide de lexiques spéciaux, je dresse des listes de mots exprimant des idées qui doivent être dénommées dans la langue des campagnes, et j'interroge directement les habitants eux-mêmes, en prenant, bien entendu, toutes les précautions nécessaires pour qu'il n'y ait méprise ni chez eux ni chez moi. Ce second procédé me rend les plus grands services : je me contenterai d'un exemple.

Je m'imaginais naïvement savoir la langue de mon village jusque dans ses arcanes; cependant, en voyant que je n'avais guère plus de deux mille mots de mon pays, je conçus des doutes. Était-il possible que ma langue tînt tout entière dans cet étroit lexique ? Je préparai donc une longue kyrielle de termes qui devaient avoir des analogues dans mon pays ; et après avoir interrogé quelques personnes âgées, en plusieurs séances formant un total d'une quinzaine d'heures, j'eus l'agréable surprise d'avoir noté plus de sept cents mots que je ne connaissais pas, ou que je reconnaissais comme de vagues échos de mon enfance.

Mais ces mots rares ne suffisent pas pour une étude phonétique, ni, par conséquent, pour un dictionnaire qui doit servir de base, un jour ou l'autre, à des études comparées. C'est qu'en effet il y a autre chose dans un patois que ces mots sans correspondants français. Patois et français ont même origine : le latin vulgaire. M. G. Paris a dit le dernier mot sur cette question : « Nous parlons latin, dit-il ; personne aujourd'hui, parmi les gens de bon sens, ne songe à le contester et à rattacher au gaulois soit le français, soit tel de nos parlers provinciaux[1]. » Dès lors, de ce qu'un mot patois ressemble à un mot français, il ne faut pas conclure qu'il ne soit qu'une forme française corrompue dans la langue des paysans ; ils peuvent dériver l'un et l'autre du latin vulgaire, quelquefois du germanique, et il y a des principes sûrs pour distinguer le mot indigène du mot emprunté. *Amare* donne en français *aimer,* et *amâ* dans nos patois ; *folia*

[1] *Rapport sur les parlers de France,* 26 mai 1888, dans la *Revue des patois gallo-romans,* II, p. 166.

donne *feuille* en français, et *folye, fôlye, foèlye, foalye,* dans nos patois ; parce que les formes patoises répondent clairement aux formes françaises, ce n'est pas une raison pour les bannir du lexique. Au contraire, si l'on veut faire soi-même une phonétique ou laisser aux spécialistes le soin de la faire, il faut avant tout noter les vocables qui, ayant une origine nettement déterminée, permettent de prendre sur le fait les lois phonétiques qui régissent nos idiomes. Un vocabulaire complet doit évidemment contenir tous ces mots, sous peine de n'être qu'un glossaire de raretés, de même que la *Flore du Dauphiné* enregistre toutes les variétés de plantes qui poussent sur notre sol.

Pour mon travail phonétique, j'ai dressé une liste de huit cents à neuf cents mots dont j'ai cherché la traduction dans les soixante-douze communes des Terres-Froides. Je voudrais pouvoir exprimer ici toute ma reconnaissance à tant de bonnes volontés que mes importunités n'ont pas su lasser, surtout à l'excellent clergé des Terres-Froides dont l'hospitalité proverbiale et les complaisantes indications m'ont permis de faire une exploration dont je n'aurais peut-être jamais vu le terme, livré à mes seules ressources [1].

---

[1] Il m'est impossible, à mon grand regret, de nommer toutes les personnes qui m'ont fourni des renseignements. Qu'il me suffise d'affirmer que, grâce à l'obligeance de MM. les Curés, j'ai pu généralement interroger celles qui, dans chaque paroisse, passent pour connaître le mieux leur *vrai* patois. Toutefois, je dois une mention spéciale à M. Augustin Biessy, de Bizonnes. Sa rencontre a été pour mes études une bonne fortune incomparable ; esprit très cultivé et très précis, il connaît son patois à la perfection. Grâce à lui, la commune de Bizonnes sera une des mieux représentées dans mon *Glossaire* des Terres-Froides.

III

Il me reste, Messieurs, si je ne lasse pas trop votre patience, à vous signaler quelques-uns des résultats auxquels m'a conduit l'étude de nos patois. Je laisse de côté ceux qui intéressent plus spécialement la phonétique, lesquels doivent être soumis au jugement de la Faculté des lettres ; je vous présenterai seulement quelques conclusions que je crois pouvoir tirer de mes recherches, sur l'état actuel de nos patois, leur place parmi les patois gallo-romans, les services qu'ils peuvent rendre à l'étymologie dauphinoise et française, et enfin leur littérature.

Quel est l'état actuel de ces patois ? Possèdent-ils une vitalité qui puisse défier longtemps l'invasion du français? On voudrait pour les intérêts de la linguistique, et aussi — pourquoi ne pas le dire ? — pour le maintien de notre caractère et de notre esprit traditionnels, croire à la résistance de nos parlers locaux; mais l'illusion n'est pas possible; il en sera du patois, un peu plus tôt un peu plus tard, comme du costume de nos grand'mères. La transformation est commencée ; elle avance avec une rapidité, variable d'un pays à l'autre, mais qui semble suivre la loi de la chute des corps sur un plan incliné. Naturellement les bourgs ont été plus entamés que les campagnes; outre l'école dont l'action se fait sentir partout à des degrés divers, les bourgs subissent davantage l'influence de l'administration, de l'industrie, du journal quotidien, et de l'instabilité du domicile. Après avoir parlé français dans les bureaux, à l'usine, si on se reprend à parler patois, c'est en francisant les terminaisons, les

voyelles et les diphtongues, en effaçant le chuintement, le mouillement et l'interdentalité de certaines consonnes; c'est un patois défiguré, un squelette de patois. Le *vairo* (vitrum) devient le *vêro,* quelquefois le *vêre;* le pronom *de* (ego), qui a couvert jadis toutes les Terres-Froides, devient le *je* français; le *ṣeva, siva, seva* (caballum) devient *cheva* ou même *cheval.* C'est à tel point que pour la Tour-du-Pin, Virieu, le Grand-Lemps, la Côte-Saint-André, il faut s'adresser à des personnes ayant au moins de quarante à cinquante ans pour être sûr de trouver les traits caractéristiques du patois; à la Tour-du-Pin même, il n'y a plus que quelques vieillards qui possèdent la vraie langue du pays. Chose assez singulière : le patois de Bourgoin semble plus tenace.

Il y a des campagnes mieux protégées que d'autres par leur isolement et la sédentarité de leurs habitants contre les altérations de la langue indigène; cependant ces altérations s'observent partout, mais avec un caractère spécial. Dans les bourgs, la phonétique même se déforme; dans les campagnes, il n'y a encore, généralement du moins, que le vocabulaire qui soit atteint. Je l'ai observé notamment à Biol, où j'ai pu interroger un vieillard de quatre-vingt-quinze ans, et comparer son patois avec le patois actuel. Les vieux mots se perdent dans tous les pays; et un mot perdu, c'est une brèche irréparable; tous ceux qui tenaient à lui par la racine feront bientôt la culbute. Le mot *bana* ou *bȧna,* qui veut dire corne d'animal, n'existe plus que dans quelques localités; dans la plupart des autres, on a encore les dérivés *ébanȧ,* écorné, *banȧ,* pourvu de cornes; mais ceux-là vont cesser d'être compris et disparaîtront. Le mot *tablier* se disait *foudȧ, fudȧ, füdȧ* suivant les pays (du germ. *falt,*

giron, par conséquent le vêtement recouvrant le giron); il disparaît en certains endroits ; à Bizonnes, notamment, on ne connaît plus que son dérivé *la fûdâ*, le contenu du tablier. Le *revo* (robur, chêne) n'est plus qu'un terme archaïque, là où il vit encore ; à Château-Vilain et à Eydoche, les jeunes gens ne le comprennent plus ; adieu l'étymologie de la *revwairi*, la *Rivoire (Roboria, chênaie)* ! Il restera comme nom de mas, sans rien dire à l'esprit[1]. *Kurti*, *körti*, l'entour de la maison avec jardin et verger, du bas-lat. *curtile*, n'existe plus qu'aux environs du Pont-de-Beauvoisin ; ailleurs c'est un lieu dit incompris. La *Salanda*, au Grand-Lemps, est un terme archaïque signifiant Noël, le jour des Calendes par excellence, le jour où a longtemps commencé l'année ; on ne le connaît pas ailleurs où le dérivé *lo salandâ*, la cuite de Noël, est encore un souvenir. *Kousyo*, receveur, du lat. *consul*, ne se dit plus que dans quelques localités. On a perdu partout, je crois, le mot *bâkon*, lard, jambon, qui a été d'un emploi général dans notre contrée ; on dit encore quelquefois à Montferra et aux environs *bakounâ*, tuer le porc ; mais on ne sait plus pourquoi. Je n'ai réussi également à trouver le vieux *égardan*, eau-de-vie, que dans un hameau de Montferra. Je pourrais prolonger cette liste nécrologique ; à quoi bon ? Ces exemples ne suffisent que trop.

---

[1] Par exemple, on trouvera des enseignes comme celle-ci : *Café du Rivoire*, au lieu de *Café de la Rivoire*, ou *des Rivoires*. La commune de *Saint-André-le-Gua (vadum)* ne s'est-elle pas laissé transformer par l'administration des chemins de fer en *Saint-André-le-Gaz* ? M. G. Vallier a eu cent fois raison de protester avec indignation contre cette orthographe aussi bizarre que barbare (*Inscrip. camp.*).

Eh bien, quelle est la langue qui va remplacer cette bonne vieille langue si originale ? Est-ce le français? La petite patrie se consolerait de ses pertes, en songeant que c'est la grande patrie qui y gagnera, si tant est qu'un grand pays puisse gagner quelque chose à la disparition des parlers locaux. Je crains bien que sur ce point il n'y ait beaucoup d'illusions ; ce qui prend la place du patois indigène, ce n'est pas la langue française. Le mot français ne fait qu'entrer dans le moule patois, d'où il sort étrangement déformé. Quand nous n'aurons plus de patois, nous aurons des jargons. Quelques exemples seulement : dans plusieurs pays, on ne dit plus **ou***la*, **ọ***la*, **û***la*, — c'est trop peu distingué ; on dit *marm***i***ta*, *marmy***e***ta*, *marṃy***e***ta*. *Ser***ou**, *ser***û**, *chyer***û**, représentants de *sororem*, s'en vont pour faire place quelquefois à *sœur*, mais habituellement à *sœ̀* ou *chœ̀*. On n'ose plus dire en maint endroit *bon vêpre;* on dira *bonchwâ*, qui est aussi auvergnat que français. A Charavines, *trafor***â**, ce joli verbe venu en droite ligne de *transforare*, disparaît devant *travers***â**. Le grand dissolvant, c'est la mode, comme pour le costume ; par peur du ridicule, on adopte l'usage de ceux qui pour diverses raisons donnent le ton dans leur pays. La peur du ridicule, je l'ai particulièrement observée à Saint-Sixt, commune de Merlas. Au hameau de Nouvelières, il y a un caractère phonétique curieux et rare ; c'est le *st* dérivé du *ca* latin, *stev***a** de *caballus*, *stem***én** de *caminus*, etc.; précieux intermédiaire entre le *c* vélaire (ca) et l's où il aboutit chez nous, comme dans *sev***a**. Cette prononciation se retrouve plus loin, hors des Terres-Froides, à Entremont, dans le massif de la Chartreuse, plus loin encore dans la Tarantaise ; or, elle va être délogée de cette position avancée. Les habitants de

Nouvelières, voyant qu'ils font rire en prononçant ainsi, n'osent guère parler au naturel devant les étrangers ; ils s'efforcent, au lieu de *steva*, de dire *siva*, comme leurs voisins, ce qui est une autre étape de l'évolution de *ca*.

Il semble donc bien que nous marchons vers une langue qui ne sera pas plus le français que le patois dauphinois. Il est bien permis de le regretter ; car si nous prévoyons ce que la science du langage y aura perdu, nous ne pouvons guère deviner ce que l'art, le caractère, l'esprit, les bonnes manières, le patriotisme même y auront gagné[1]. On dit, depuis le XVIIe siècle[2], que le Dauphinois a une remarquable aptitude à apprendre et à parler le français ; n'est-il pas à craindre que le jour où les enfants croiront parler le français cultivé en parlant celui de leurs pères, ils ne fassent plus aucun effort pour polir leur langage ? Au surplus, il faut faire des vœux pour que le nivellement linguistique qui se prépare ne soit pas la mort de toute originalité provinciale.

M. Paul Meyer écrivait naguère que le domaine provençal, en ne tenant compte que de quelques caractères très généraux, était limité au Nord par une ligne ondulée qui, « partant de l'Atlantique un peu au nord de Bordeaux .... suivrait le Rhône, à partir de Lyon, de façon à comprendre une partie de l'Ain et la Savoie[3] ». Le Dauphiné fait donc partie du domaine provençal, d'après M. P. Meyer, ou du domaine franco-provençal, d'après

---

[1] « Le patriotisme n'est point l'ennemi des dialectes et l'unité de la France n'est point menacée par les chansons des Félibres. » (Anatole France, *Le Temps*, 2 juin 1889.)

[2] Chorier, *Histoire du Dauphiné*, I, 82.

[3] *Annales du Midi*, janv. 1889, p. 2.

M. Ascoli. Je crois que le caractère provençal a été bien plus marqué autrefois dans nos patois ; Michal-Ladichère[1] a déjà fait cette observation en comparant très sommairement nos patois actuels à nos textes anciens. Or, je trouve dans les Terres-Froides une couche de patois recouverte par des alluvions françaises, des mots presque à l'état de fossiles, et ces mots archaïques sont précisément ceux qui sont le plus nettement marqués au coin provençal. *Tremolâ* est bien provençal, il existe encore à Bizonnes ; presque partout il est remplacé par *trènblâ*. Nous avons des substantifs tels que *razimòla*, — mot qui vient d'avoir une charmante fortune littéraire, — lesquels sont de formation provençale ; en français, le latin vulgaire *racemolam* aurait donné *résimble. Fabula* a produit *fable* en français, *fâvola* en dauphinois, encore un produit provençal ; je n'ai trouvé *fâvola* qu'au Grand-Lemps ; ailleurs, c'est *fâbla*, nettement francisé, ou *fâbola*, francisé pour la consonne *b*. Je n'avais pu trouver d'autre correspondant de *larme*, que *lârma*, quand j'entendis par hasard à Saint-Didier-de-Bizonnes le mot *larima ;* j'ai su depuis qu'il existait avec un sens spécial dans le verbe *laœrumâ*, suinter, à Eydoche. Je pourrais citer bien d'autres mots venus de proparoxytons latins qui ont été traités comme ceux-là, d'après les lois du provençal. On connaît l'étymologie du mot français *boyau ;* il remonte à un type *botellus ;* un jour, j'entends dans mon pays dire d'un enfant qu'il a les bras *rebudelâ*, c'est-à-dire potelés ; j'ai retrouvé *ranbudelâ* à Eydoche. Nous avons des infinitifs très archaïques, en train de se perdre, comme *krenye* (craindre), *tenye* (teindre), *zounye* (joindre), *penye* (pencher), lesquels ne sont que des infinitifs provençaux avec chute de l'*r* final et recul de l'accent. Nous

avons bien d'autres caractères nettement provençaux et toujours vivants ; mais il était curieux d'observer que l'importation française supplantait surtout le terme authentiquement provençal. On peut donc très bien se figurer l'invasion du français comme une inondation qui recouvre peu à peu notre contrée, en laissant émerger çà et là provisoirement des îlots phonétiques d'un caractère plus provençal, et qui tend à refouler vers le Sud la limite de la langue d'oc.

L'étymologie des mots patois est souvent chose très délicate ; il n'y a qu'un moyen sûr d'arriver à un bon résultat, c'est d'employer la méthode comparée, en s'appuyant sur les lois phonétiques de chaque patois. Voici quelques-unes des petites trouvailles que je dois à cette méthode. Dans mon pays, la pensée sauvage s'appelle *reboulyàrda bousèchye ;* on ne devinerait guère ce que cela signifie, si on ne trouvait dans le voisinage le verbe *rebôlyi*, regarder d'un œil d'envie, ce qui veut dire que la pensée est une *regardeuse* en mauvaise humeur. La première fois que j'appris qu'à Charavines l'engoulevent s'appelait *kouvabo*, je fus grandement surpris ; depuis, j'ai trouvé dans les environs de Champier pour le même oiseau le nom de *sôsibo* ; c'est la même idée avec deux mots différents. *Bo* veut dire crapaud, encore dans quelques localités ; *kouva* est l'impératif de *cubare* (couver), de même que *sôsi* est l'impératif de *sôsiye* (calcare) : ce qui nous montre que le peuple voyant cet oiseau couver ses œufs dans un sentier, dans un chemin, un peu partout, suivant son habitude bien connue, l'a pris pour un crapaud accroupi. Au reste, cette étymologie se trouve confirmée par le nom populaire en d'autres provinces de *crapaud volant* donné à cet oiseau. Il y a, notamment

dans les termes patois relatifs à l'histoire naturelle, des remarques très curieuses à faire et on doit recueillir ces termes avec le plus grand soin. Encore un exemple de l'histoire naturelle populaire : J'ai cherché longtemps l'explication d'un terme vulgaire, bien connu en Dauphiné, le terme de *bertou*, punaise des bois. Or, *bro* (du germ. brustian) signifie rejeton, pousse ; *bretya*, à Eydoche, *bretso*, à Biol, signifient une touffe de rejetons sur un tronc d'arbre ; *bertou* veut donc dire la punaise qui habite de préférence les jeunes pousses. D'où peut venir dans mon pays natal le mot *mourezo,* précoce ? Je me le suis demandé jusqu'au jour où j'appris qu'à Sonnay (canton de Roussillon), on disait dans le même sens *primorljou* dont l'origine est assez claire. Notre patois, disant quelquefois *pri* pour *plus,* a vu à tort un comparatif dans *primorljou ;* il a donc supprimé la première syllabe. Cette fois l'explication est loin de mon pays.

Souvent nos patois aident à comprendre celui de Grenoble. *J'ai averti de fare,* dans la littérature dauphinoise, et aussi dans quelques-uns de nos patois, signifie : J'ai coutume de faire. Pourquoi ? C'est que, à Éclose et dans la région voisine, *avertl ny'izè* veut dire *apprivoiser un oiseau. J'ai averti* s'explique donc aussi bien que le français : *j'ai accoutumé de faire.* On trouve dans la *Coupi de la lettra* le mot *moliandron,* signifiant une sorte de gratin ; je ne sais s'il est encore usité autour de Grenoble ; en tout cas, je l'ai trouvé à Saint-Didier-de-Bizonnes sous la forme de *myelyandron ;* mais je n'en sais pas encore l'origine.

Bien plus importante est la comparaison avec le français. Par exemple, on ne peut plus douter de l'étymologie du mot *abri,* quand on le trouve traduit par *ouri, ûri,*

ôvri et *avri* ; évidemment, c'est le latin *apricus*. On sait que *écrouelle* vient du latin vulgaire *scrofella* pour *scrofula ;* mais sait-on que *scrofa* avait le même sens dans le latin vulgaire ? Littré l'ignore, et je ne l'ai vu signalé nulle part. Or, à Saint-André-le-Gua, *krufa* signifie gourme, et, d'après la phonétique locale, dérive précisément de *scrofa*[1]. On ignorera probablement longtemps encore le point de départ de *felonem* (félon) qui existe dès l'époque de Charles le Chauve ; peut-être un verbe que j'ai trouvé à Châbons *felaye,* et ailleurs *feleye,* quitter son nid, et au figuré abandonner son travail par caprice ou bouderie, aidera-t-il à le découvrir. Je ne puis que glaner dans mes notes ; par exemple, *fyèrdre,* correspondant à *férir* par déplacement d'accent ; se *tezlye,* se gonfler, correspondant au *tésir, téser* du vieux français, venus du latin vulgaire * *tensare ; ṣalonẓo,* abonnement au travail d'un artisan, à rapprocher de *chaloinge, chalonge* en vieux français, du latin *calummia ; revaėẓyon, Rogationes,* comme dans notre vieille langue. Mais je dois une mention spéciale à un mot très curieux, encore usité dans une quinzaine de communes, et qui est un vivant souvenir d'une coutume du moyen âge. Il y avait deux servitudes féodales connues sous le nom de *gaite* et d'*eschargaite,* deux mots venus d'Allemagne comme les seigneurs et la chose ; le vieux français a connu *eschargaite,* troupe de guet, *eschaugeter, eschargaitier,* faire le guet ; il nous est resté *échauguette,* synonyme de guérite. Or, nous avons encore dans les Terres-Froides *sargétâ,* guetter soigneusement ; n'est-ce pas là un précieux témoin

[1] J'ai appris depuis que *krofa* se dit dans le même sens à Miribel.

du passé ? Ne devrait-on pas recueillir ces mots comme de rares monnaies delphinales ?

Quoique un peu lourde et épaisse par endroits, la langue de nos pays est expressive, bien entendu, à la condition de ne pas lui demander de traduire des idées métaphysiques ou même spirituelles. Mais pour exprimer ce qu'il a sous les yeux, le paysan a une langue quelquefois très délicate. *Apola* veut dire bluette, étincelle ; il a donné naissance au verbe *apouleyé* à Eydoche, *apolaye* à Bizonnes, qui signifient *jeter des étincelles.* Or, par une métaphore charmante, Eydoche l'applique aux flocons de neige qui tourbillonnent dans l'air comme les bluettes dans la cheminée : *é vâ apouleyé de naé ;* par une métaphore d'un autre genre, Bizonnes l'applique à l'éclat du regard sous l'influence du vin : *loj yaü lyi apoleyavan.* Froncer les sourcils d'un air menaçant, c'est à Eydoche *abaisser le couvercle* sur les yeux : *se fâre kruviselâ loz û.* On sait que *barôche, barôse* est l'épouvantail qu'on fagote tant bien que mal dans les champs, sur les arbres à fruits, pour éloigner les oiseaux maraudeurs ; s'habiller gauchement s'appellera *s'enbarôslye,* comme qui dirait *s'enfantômer.* La poche intérieure du vieux gilet des campagnes s'appelait un nid d'hirondelle, *arandelyére* à Saint-André-le-Gua et ailleurs. Quant aux idées d'un ordre moral, il faut bien le dire, on excelle surtout à la critique ; le Dauphinois est un peu goguenard, chez nous comme dans le reste de la province. Et il le montre bien par la richesse absolument incroyable de son vocabulaire pour ridiculiser certains défauts, spécialement la paresse chez l'homme, et le manque d'ordre, physique et moral, chez la femme. Après tout, si le terme est dur, ou terriblement narquois, l'intention est bonne ; ces deux défauts ne sont-ils pas la ruine de la maison ? Je note, au

passage, deux expressions curieuses à différents titres : à Saint-Didier-de-la-Tour et dans le voisinage, l'intermédiaire matrimonial s'appelle *trénna-bâton* *(traîne-bâton)*, à peu près comme dans le pays de Gex où il se dit *traîne-manteau*[1]. Quant à l'homme vantard et fanfaron, à Bizonnes, on le guérirait à tout jamais, si la manie était guérissable, en l'appelant *marsan dej angyénche,* marchand de fruits d'églantier. Après cela, la marchandise n'est pas facile à placer.

Notre littérature est extrêmement pauvre ; étant tout orale, elle a disparu devant les progrès de la culture française. Le journal remplace un peu partout les contes de la veillée ; les enfants rentrent de l'école en récitant des fables de Lafontaine ; rien de mieux, mais aussi, si le grand-père peut encore commencer quelque bon vieux récit, il arrive trop souvent que l'enfant préfère le feuilleton ou quelque roman de colportage. Et pourtant, nous avons eu notre littérature, c'est indéniable ; mais, comme nos vieux vocables, elle gît dans le sol. Tantôt ce sont des proverbes rimés que connaissent seules les vieilles mémoires, tels que celui-ci que j'ai entendu dire à ma mère, et qui présente une heureuse variante à un proverbe bien connu :

> **Enfan nouri de vzén,**
> **Fena ke pârle latsén,**
> **Chelaü ke lyüijérne ô matsén**
> **N'an jamé fé bouna fsén**[2].

---

[1] *Romania,* IX, 549. (Article de M. V. Smith, *Un mariage dans le Haut-Forez.)*

[2] Enfant nourri de vin,
Femme qui parle latin,
Soleil qui luit *(à travers les* nuages) au matin
N'ont jamais fait bonne fin.

Tantôt, c'est un refrain enfantin qui a dû appartenir à quelque ronde villageoise, et rappelle quelque usage perdu. Dans mon pays, les enfants d'il y a vingt ans, en allumant des feux dans les champs, fredonnaient encore :

Fâra, füa,
Te **bàraé** ny'üa ;
Fâra grou,
T'en **bâraé** nou ;
Fâra petsi,
T'en **bàraé** dzi [1].

Ou bien encore, c'est une invocation naïve à propos d'un présage fâcheux, invocation qui témoigne sans doute de la simplicité de nos vieilles grand'mères, mais aussi de leur bonté d'âme. N'est-elle pas touchante cette prière qu'on faisait jadis à Saint-Geoire et dans les environs, quand on entendait dans la nuit, près du lit d'un malade, le cri de la chouette, l'oiseau de mort ?

Chyeveta,
Pren me soleta ;
Ne **gâra** nyon [2].

Il y a des coups de pioche heureux dans les fouilles de Pompéi et autres ; parfois aussi, en cherchant un vieux

---

[1] « Flambe, feu, je te donnerai un œuf ; flambe gros, je t'en donnerai neuf ; flambe petit, je t'en donnerai dix. »

[2] « Chouette, prends-moi seulette ; ne guette personne. » — Je dois la connaissance de ce couplet à l'obligeance de Mlle Aimée de Franclieu qui sait si bien les vieux usages et les vieilles coutumes de nos campagnes et pourrait si bien en écrire l'histoire.



mot, on a la chance de le voir reparaître habillé d'un quatrain, statuette fruste, mais antique et précieuse. Je savais que le mot *verchère*, désignant la dot d'une jeune fille, dot en nature, constituée par un lopin de terre autour de la maison, avait existé dans toute notre région ; il existe encore, mais déjà bien archaïque, dans les plaines de Lyon. Dans les Terres-Froides, je l'ai trouvé en maint endroit comme nom de mas ; j'étais curieux de savoir s'il vivait encore quelque part dans son sens spécial. A Valencôgne, un homme fort intelligent m'a répondu l'avoir entendu, il y a plus de trente ans, dans la bouche de son grand-père qui disait parfois une chanson où ce mot se trouvait. La chanson était satirique et visait le ridicule d'une paysanne qui avait plus de prétention que d'écus :

> Ly'an balyi pe versére,
> Kadebis,
> Na palyachya dej inyon,
> Kadenon[1].

On entend encore quelques chansons patoises ; mais d'ordinaire elles portent des traces d'origine étrangère, ou bien, en passant de bouche en bouche, elles ont altéré à travers tant de canaux leur pureté première. On chante quelquefois dans mon pays la chanson des *Mensonges*, analogue à celle des *Dzanlle*, connue dans la Gruyère et publiée par M. Cornu dans la *Romania*[2]. La voici telle qu'on me l'a dite, avec des fautes de versification qui

---

[1] « Lui ont donné pour *verchère*, Cadebis, une *paillassée* d'oignons, Cadenon ! »

[2] *Romania*, IV, 210.

prouvent évidemment une adaptation maladroite à un air étranger :

1. De ché ina chanchon
Ke n'a ke de menchonze ;
Chyé ya na vertâ,
De volou k'on me tonde.

2. Nouj ayan on myeron
K'a fé tréj üe a l'entou de na ronze ;
De louj é metâ kouvâ,
O lyœ̂ de tré, n'a pselyi kyénje.

3. De louj é menâ ò marsi,
N'en voulyén chèn chaü, me n'an balyi kyénje.
....

4. Nouj ayan on myeron
Ke krénmâve la marmyeta ;
O l'a krénmâ tro bâ,
O ch'e brulâ lej ongye.

---

1. Je sais une chanson
Qui n'a que des mensonges ;
S'il y a un mot de vérité,
Je veux que l'on me tonde.

2. Nous avions un chat
Qui a fait trois œufs à l'entour d'une ronce ;
Je les ai mis couver,
Au lieu de trois, il en *a éclos* quinze.

3. Je les ai menés au marché,
J'en voulais cinq sous, (ils) m'en ont donné quinze.
....

4. Nous avions un chat
Qui écrémait la marmite ;
Il l'a écrémée trop bas,
Il s'est brûlé les ongles.

5. Le mûse k'éntsan ô plansi
Che krevavan lou ventre de rire ;
N'a yena ke ch'e léchya tonbâ,
Ale ch'e kachâ la kwéchye, lonlà.

6. De l'é menâ a on talyœ de pséra ;
De ly'é dze : égâ-me chela kwéchye.

La chanson de la *Chèvre* a, comme la précédente, un caractère nettement populaire. Je n'en sais que trois couplets qui m'ont été communiqués à la Côte-Saint-André par Mlle Mognat, dont l'heureuse mémoire conserve tant de choses du bon vieux temps. Elle est en patois de la Côte :

1. J'é rankontrâ ina chyœra *(bis)*
Ke petasâve son bâ ;
Venyé tou vaira,
Ke petasâve son bâ,
Ne venyé pâ.

---

5. Les mouches qui étaient au plancher
Se crevaient le ventre de rire ;
(Il y) en a une qui s'est laissée tomber,
Elle s'est cassé la cuisse, lonla !

6. Je l'ai menée à un tailleur de pierre ;
Je lui ai dit : Arrangez-moi cette cuisse.

1. J'ai rencontré une chèvre *(bis)*
Qui rapiéçait son bas ;
Venez tous voir,
Qui rapiéçait son bas.
Ne venez pas.

2. El ayè predu sen aùelye *(bis)*
La charchâve avé le nâ :
Venyé tou vaira,
La charchâve avé le nâ,
Ne venyé pâ.

3. L'aùelye s'étan trouvâ draita *(bis)*,
Li a byan pikâ le nâ ;
Venyé tou vaira,
Li a byan pikâ le nâ,
Ne venyé pâ.

Les *Noëls* patois ont été fort en usage dans les Terres-Froides comme ailleurs. Au Pont-de-Beauvoisin, il y avait en 1835 une vieille femme de quatre-vingts ans, qui disait ne vouloir retourner aux offices de l'Église que quand on y reprendrait les *Noëls* patois quelle avait entendus dans son jeune âge[1]. Il serait urgent, si ce n'est trop tard déjà, de faire une enquête sur ce point ; on retrouverait par-ci par-là des couplets isolés, parfois des *Noëls* complets, et ce serait une bien intéressante contribution à l'histoire de nos mœurs provinciales.

---

2. Elle avait perdu son aiguille *(bis)*,
La cherchait avec le nez ;
Venez tous voir,
La cherchait avec le nez.
Ne venez pas.

3. L'aiguille s'étant trouvée droite *(bis)*,
Lui a bien piqué le nez ;
Venez tous voir,
Lui a bien piqué le nez,
Ne venez pas.

[1] Renseignement communiqué par M. l'abbé Adolphe Bardin, prêtre habitué, à Charancieu.

Voici tels quels des couplets recueillis à Valencogne, de la bouche de M. Jacquet, un homme sans culture littéraire, mais très observateur, très intelligent et très curieux de la vieille langue patoise ; il est originaire de Charancieu, où il les a entendu chanter jadis dans sa famille :

1. Ki tė ke kyére,
Lâva vė nótron nė ?
Volon tsi bére ?
K'é n'e pâ la minė.

2. A chyû me fan levâ,
Decho ma samyenâ
De loj iraė perchüévre
È bzen lo repachâ :
Ke no van rire !

3. Leva-te don, Zano,
Vâ prendre tó chabo ;
Vâ garâ sė ló pére,
Chyû fan freko û la preyére.

---

1. Qui est-ce qui appelle,
Là-bas vers notre routoir ?
Veulent-ils boire ?
Que ce n'est pas la minuit.

2. Ah! s'ils me font lever,
Dessous ma cheminée
Je les irai poursuivre
Et bien les repasser ;
Que nous allons rire !

3. Lève-toi donc, Jeannot,
Va prendre tes sabots,
Va regarder chez les pères
S'ils font *fricot* ou la prière.

4. Lô pôro pére chon de vrè bzen brulâ.
Bzen pardounâblo de fâre on bô repâ :
Chon venyû de bzen lwen
Adzûtre de prejen ;
U chon de vrè bzen brâvo,
È kouton bzen d'arzen,
Kâ û chon râro.

On devine aisément qu'il y a là le canevas informe d'un *Noël* débutant par le monologue du paysan éveillé en sursaut par son voisin, se continuant par l'apostrophe de celui-ci, et se terminant à l'Église, à la vue des rois brûlés par le soleil éthiopien et qui offrent à l'enfant Jésus des présents dont la richesse émerveille les paysans.

Aux Abrets, j'ai été plus heureux ; une personne de soixante-dix ans, Mlle Catherine Cuaz, m'a dicté quatre couplets qui se suivent fort bien, avec quelques fautes de prosodie et de métrique qu'on ne pourrait corriger utilement qu'avec l'aide d'une autre version. C'est encore un *Noël* dialogué, à trois personnages : le paysan, sa femme et l'ange qui, suivant l'usage général, parle français.

1. La femme :
Èvelyé vó, Lóren ;
Vzé vó pâ la lyumyére ?
Lô fwa sare tô ren

---

4. Les pauvres pères sont de vrai bien brûlés,
Bien *pardonnables* de faire un beau repas :
Sont venus de bien loin
Apporter des présents ;
Ils sont de vrai bien beaux
Et coûtent bien de l'argent,
Car ils sont rares.

1. Éveillez-vous, Laurent ;
Voyez-vous pas cette lumière
Le feu ne serait-il *rien*

Dechû noutra fenyére?
Kénta peraéjye!
Fò appelâ noutron véjyén.
Nój iron a l'egyaéje
Pe chonâ ló takachyén [1].

2. Le mari :

Fena, te t'é tronpâ ;
É gran zó, de me króyó ;
É monchû ló kurâ
Avèke chon vzekéro
Ke ch'en van a l'egyaéje,
Santan, se m'ét avi,
Koume on zó de bouna féta :
Gloria in excelsis.

Dessus notre fenil ?
Quelle paresse !
Faut appeler notre voisin.
Nous irons à l'église
Pour sonner le tocsin.

[1] Cette première strophe ressemble fort à la première strophe du deuxième *Noël* de M. de Chaulnes :

Don vin cela groussa clartâ,
Noutrou poulet non ren chanta ;
Lou flot que fat cetta lumeyry
Sarito din noutra feneyry.
(Recueil de Noëls, p. 4).

Là, s'arrête la ressemblance ; mais elle est telle qu'il y a évidemment imitation d'un *Noël* par l'autre, ou dans tous les deux imitation d'un *Noël* plus ancien.

2. Femme, tu t'es trompée ;
C'est grand jour, je *me* crois ;
C'est Monsieur le curé
Avec son vicaire
Qui s'en vont à l'Église,
Chantant, ce m'est avis,
Comme un jour de bonne fête :
Gloria in excelsis.
. . . .

3. L'ange :
Vous vous trompez tous deux,
Braves gens que vous êtes ;
Cet astre lumineux
Qui reluit sur vos têtes,
C'est le Messie
Depuis longtemps promis,
Jésus, fils de Marie,
Par qui nos péchés sont remis.

4. Le mari :
Bon mesazi, é vou
K'apourtâ la nouvêla ;
Vené on pou sé nou,
No faron na tourtêla.
Den la parôse
N'a pâ de melyû vén ;
Dzû barâ nó metron la brôse,
Don nój en veron la fén.

C'est un thème assez original, comme on voit : dialogue entre le mari et la femme à la vue de la lumière éblouissante en pleine nuit ; annonce de la naissance de Jésus ; puis, comme le dauphinois est hospitalier, le premier souci du bon campagnard est d'inviter sans façon le messager de la bonne nouvelle à manger la tourte de Noël, arrosée du meilleur vin du crû, jusqu'à épuisement du *barral*, si c'est nécessaire.

On pourrait signaler encore quelques poésies plus mo-

---

4. Bon messager, c'est vous
Qui apportez la nouvelle ;
Venez un peu chez nous,
Nous ferons une tourte.
Dans la paroisse
N'y a pas de meilleur vin ;
Du *barral* (tonneau) nous mettrons le robinet,
Dont nous *en* verrons la fin.

dernes ; j'en ai rencontré plus d'une fois. Mais elles sont loin de présenter le même intérêt, parce qu'elles n'ont presque rien de populaire. Elles serviraient du moins à l'étude de la langue, si elles appartenaient à un patois bien déterminé et étaient toujours écrites dans la langue même de l'auteur. On est rarement sûr de ces deux conditions : ce sont des hommes lettrés ou à demi-lettrés, notaires, fonctionnaires en retraite, négociants revenus au pays après fortune faite, qui, d'ordinaire, les ont composées, par manière de passe-temps, dans une langue qu'ils ont en partie oubliée ou qu'ils n'ont jamais bien sue, ou même qui n'est pas la leur. Vous me dispenserez bien de vous en citer des exemples; vous aimeriez mieux encore, — et vous auriez raison, — les proverbes, les dictons, les devinettes, les canevas de fables ou de contes ; toutes choses bien naïves et peu littéraires, mais où s'exprime au naturel l'âme même du peuple.

Mais, Messieurs, j'abuse, et j'ai beaucoup trop abusé déjà de votre patiente bienveillance. Permettez-moi, en finissant, de vous en exprimer ma profonde gratitude, et de vous présenter mes excuses, au nom de nos chers patois dauphinois, que j'aime comme vous les aimez.